

BILAN DU PRSE³

Ile-de-France

LES ACTIONS PHARE

Action 3.1 :
Consolider les connaissances sur les zones de multi-exposition

Action 3.4 :
Mettre en place une démarche locale participative d'identification et de résorption des zones de multi-exposition : l'exemple de Fontenay-sous-Bois

UN PROJET EN CONTINUITÉ DU PRSE2

La cartographie des multi-expositions élaborée par l'ORS Île-de-France et ses partenaires dans le cadre de l'Action 3.1, se situe dans la continuité d'une carte réalisée lors du PRSE 2.

La cartographie permettait d'identifier la présence ou non de 5 indicateurs à l'échelle d'une maille de 500 mètres par 500 mètres. Les indicateurs étaient les suivants : **la pollution de l'air, le bruit, la pollution des sols, la pollution de l'eau distribuée et la pollution industrielle.** Il était alors possible de connaître les cumuls de ces nuisances à l'échelle d'une maille.



Cette première cartographie a permis de mettre en évidence que 8% du territoire francilien étaient exposés à au moins 2 nuisances ou pollutions (sur 5 mesurées) et d'identifier 864 points de cumuls de nuisances (au moins 3), soit 2% du territoire régional.

UN PROJET PRSE3 MENE EN PARTENARIAT AVEC L'INERIS ET L'INSTITUT PARIS REGION

Ce travail de conception a notamment bénéficié de l'expertise de l'Ineris, en charge de mener une démarche similaire au niveau national et de l'ingénierie de L'Institut Paris Region.

Outre la mise à jour des indicateurs utilisés, l'équipe projet a souhaité intégrer une nouvelle composante représentative du cadre de vie et proposer une géographie plus nuancée, rendant compte de l'intensité de l'exposition environnementale.

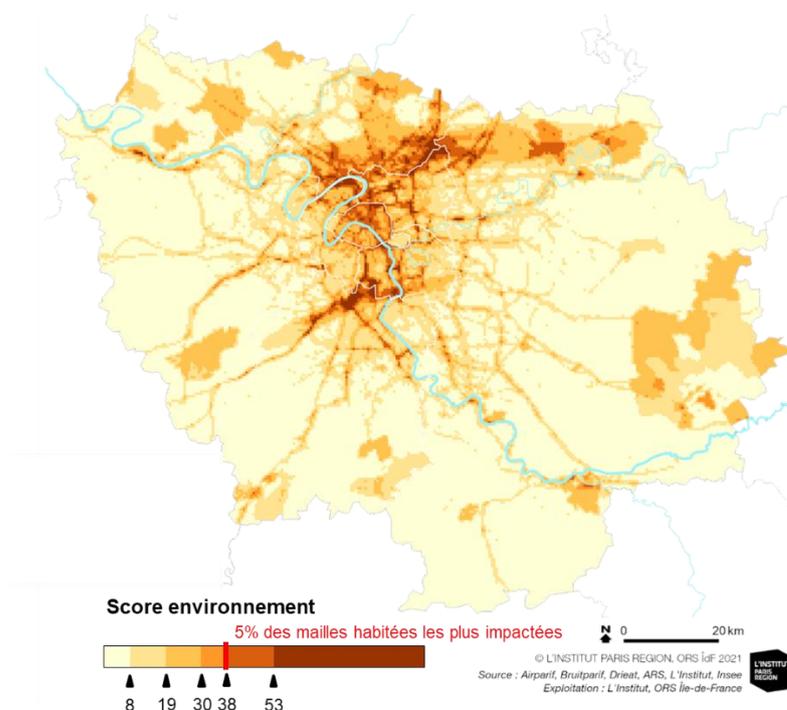
Le nouvel outil cartographique vise à apporter un éclairage aux porteurs de projets d'aménagement du territoire, en mettant en évidence les secteurs les plus affectés par des expositions environnementales.

UNE NOUVELLE CARTOGRAPHIE DES CUMULS D'EXPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES

1. Des scores composites pour une représentation cartographique claire

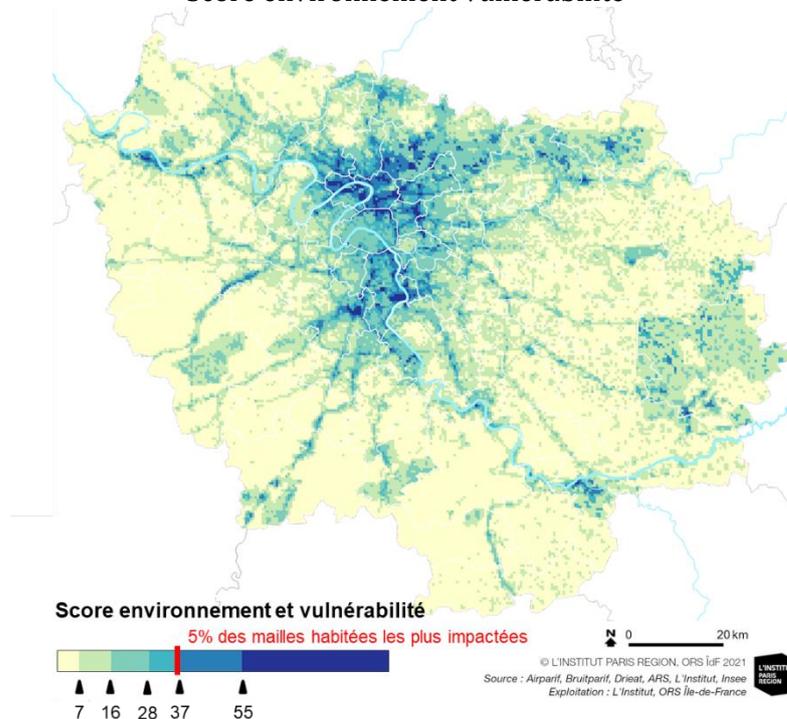
Score d'environnement

Un **score d'environnement** résultat d'un croisement de différentes données environnementales « **pollutions et nuisances** » et « **cadre de vie** ».



Score environnement vulnérabilité

Afin de tenir compte de la plus grande fragilité et de la moins bonne capacité à faire face de certains groupes de population (les plus jeunes, les plus âgés, les malades chroniques, les moins favorisés), le score environnement a été combiné à deux scores considérant les caractéristiques de la population pour proposer une géographie des cumuls d'expositions environnementales qui en tienne compte : **le score environnement et vulnérabilité**



Ces scores sont compris entre 0 et 100 : 100 étant le score le plus élevé, lorsque les populations font face à un cadre de vie dégradé avec de nombreuses nuisances et pollutions.

2. Une **carte interactive** disponible en ligne sur Cartoviz (L'Institut Paris Region) **au mois d'octobre 2022**

3. Un **webinaire de présentation** dans le cadre du réseau ÎSÉE



➡ Description des différentes utilisations de l'outil Cartoviz

➡ Permettre une bonne prise en main de l'outil par les collectivités territoriales



[Lien vers le replay du webinaire du réseau ÎSÉE](#)

L'UTILISATION DE L'OUTIL

Dans le cadre de l'action 3.4 du PRSE 3, la commune de Fontenay-Sous-Bois a été accompagnée par l'ORS pour réaliser un diagnostic de santé environnement sur son territoire. A travers ce diagnostic, des zones de multi expositions ont pu être identifiées sur la commune.

Le choix d'engager ce processus provient d'un fort portage politique et de la situation particulière de la commune. Les élus, sensibilisés à la santé environnement avaient identifié plusieurs points :

- Une situation géographique défavorable à une bonne qualité de l'air, Fontenay-sous-Bois est située entre le RER E et l'autoroute A86 ;
- Des contrastes fort entre les populations et potentiellement des « difficultés à faire face » pour certains ;
- Des sols pollués (déblais) ;
- Un aménagement urbain constitué de grands ensembles (politique des années 60).

Reprenant la méthodologie déployée à Aubervilliers, l'ORS a accompagné la collectivité et son cabinet de conseil dans la réalisation d'un diagnostic par quartier.

Celui-ci constitue un outil d'aide à la décision à la main des élus permettant de les conforter dans leur vision du territoire, mais aussi de les interpeller sur certaines caractéristiques des quartiers.

Suite à ce diagnostic, un **guide d'Aménagement et d'Urbanisme favorables au Bien-être et à la Santé (AUBES)** a été élaboré au cours de l'année 2021. Il comprend une grille d'évaluation ainsi que des recommandations d'aménagement selon la vulnérabilité du site et les enjeux du quartier.

